

L'autogestion des horaires



Personnalise ton **horaire** de travail!



Horaire de :
Mélanie Poirier | Matricule 35421



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28



Procédure pour le congé férié de la Fête nationale (24 juin 2024)

Le congé férié de la Fête nationale est régi par une loi particulière. Vous devez donc prendre en compte ces directives lorsque vous planifiez votre journée de congé férié dans l'autogestion des horaires.

Vous pouvez exprimer votre préférence pour la prise du férié de la Fête nationale via l'autogestion des horaires.

ATTENTION! En fonction des besoins du service, des modifications pourraient être apportées à votre demande de congé férié. S'il y a lieu, l'employeur peut verser l'indemnité monétaire plutôt que d'accorder un congé compensatoire.



Ajout d'un férié à votre horaire

Vous devez vous mettre à l'horaire un F-13 (pour les employés à temps complet) ou un F-TP (pour les employés à temps partiel)

Le congé compensatoire doit être pris le jour ouvrable précédant ou suivant le 24 juin 2024. Par jour ouvrable, il faut entendre le jour où selon l'horaire de travail, vous êtes requis au travail. Ainsi, le jour ouvrable est un jour où il est prévu que vous soyez appelé à travailler ou un jour où vous travaillez habituellement.

Nous vous invitons à consulter la page suivante, qui regroupe plusieurs exemples de codification de jours fériés à l'horaire



Précisions

1. Si vous êtes en vacances le 24 juin, le code VAC restera à votre horaire. Cependant, vous devez convenir avec votre gestionnaire d'une date de reprise de votre férié.
2. Il n'est pas possible de mettre en banque le férié de la Fête nationale.
3. La personne salariée qui n'a pu obtenir le férié de la Fête nationale, recevra une indemnité monétaire qui sera versée au plus tard au mois de septembre.
4. Pour les employés en horaire atypique (douze) heures :

- Les employés à temps complet doivent inscrire un quart de 11.25 heures et inscrire le code de paie FBQ;
- Les employés à temps partiel doivent inscrire un quart de 11.25 heures et inscrire le code de paie F-TP.



Exemples

Employé à temps complet

Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam
16-juin	17-juin	18-juin	19-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin
	T	T	T	T		T	T	F-13	T		T	T	
	T	T	T		T	T	T	T	F-13	T		T	
	T	T	T	T		T	T	T		F-13	T	T	

Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam
16-juin	17-juin	18-juin	19-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin
T		T	T	T	F-13			T	T	T		T	T
T	T	T	T		T			F-13		T	T	T	T
T	T	T	T	F-13				T	T	T		T	T
T	T	T	T	T				T	F-13	T		T	T
T	T	T	T	T				T		F-13	T	T	T

Employé à temps partiel

Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam
16-juin	17-juin	18-juin	19-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin
	T	T	T			T	T	F-TP		T		T	
		T	T	T		T	T	T	F-TP			T	
	T	T		T		T	T	T		F-TP	T	T	
			T	T		T	T	F-TP			T		

Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Merc	Jeu	Ven	Sam
16-juin	17-juin	18-juin	19-juin	20-juin	21-juin	22-juin	23-juin	24-juin	25-juin	26-juin	27-juin	28-juin	29-juin
T		T	T	T				F-TP	T	T			T
T		T	T	F-TP				T	T	T			T
T		T		T	F-TP				T	T	T		T
T		T	T					F-TP			T		T